

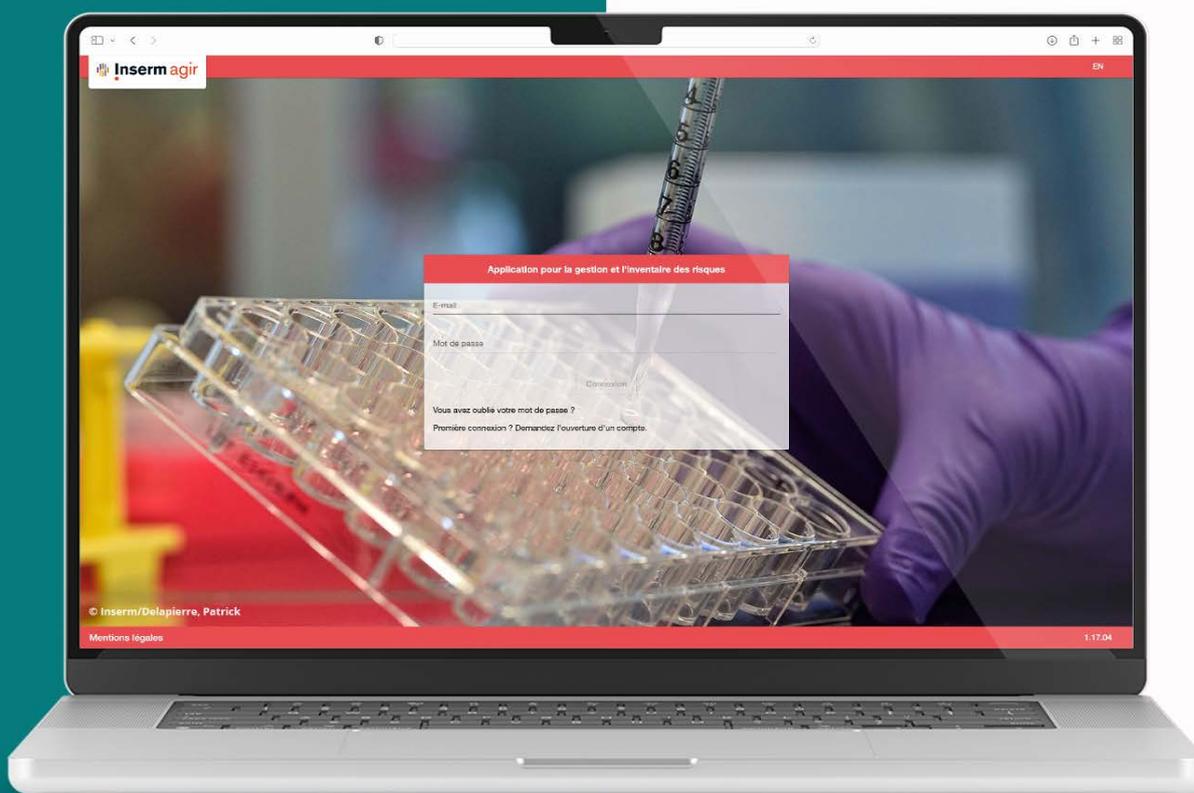


Objectif Santé & Sécurité

Prévention des risques et santé au travail

Avril
23

Inserm agir



DOSSIER

**Agir : une boîte à outils au service de la
prévention dans les laboratoires**



Inserm



LE MOT DE...

Dans le cadre de la construction du Centre Universitaire de Recherche et d'Innovation en Biologie à Rouen (43M€, 12 000m²) et à la demande du chargé de mission, j'ai développé une application d'inventaire des produits chimiques, biologiques, radiologiques et des équipements en vue :

- de réaliser la déclaration « Installation classée pour la protection de l'environnement » ;
- d'organiser au mieux le déménagement afin de réduire les coûts et les délais. Cet outil, validé par la Délégation Régionale Inserm Nord-Ouest, proposait une double approche : l'une globale permettant de gérer les activités à risques d'un laboratoire et l'autre individuelle visant à informer les agents et recenser les expositions.

En 2014, le BCPR* a souhaité reprendre le concept, l'adapter et le diffuser à l'ensemble des structures de recherche de l'Inserm. J'ai ainsi été identifié chef de projet

pour le développement d'une application nationale conjointement avec un groupe de travail constitué d'experts métiers en prévention, le Département du Système d'information (DSI) et un prestataire en services numériques.

L'application d'Aide à la Gestion et à l'Inventaire des Risques dénommée Agir, contribue à renforcer l'accompagnement de la recherche en mettant à disposition des laboratoires un outil dématérialisé pour optimiser le pilotage des activités à risque. Intégrant la mixité des tutelles, Agir est utilisable par l'ensemble des personnels Inserm et non Inserm des 350 structures de recherche de notre Institut.

*Bureau de coordination de la prévention des risques

Alexis Lebon,
Ingénieur de Recherche
Inserm sur la plate-forme IBISA PRIMACEN

LE MOT DE...
Alexis Lebon,
Ingénieur de
Recherche Inserm

2

L'ENCYCLO
F comme fiche
d'exposition

L'INTERVIEW
Etienne Pelletier
« Agir est un outil
évolutif donc nous
pouvons ajuster
certaines
fonctionnalités selon
les retours. »

3

DOSSIER
Agir :
une boîte à outils
au service de la
prévention dans les
laboratoires

4

RETOUR
D'EXPÉRIENCE
Agir :
Paroles de préventeurs

9

DU COTÉ DE...
La fiche collective de
risques professionnels

12

LE SAVIEZ-VOUS ?
Agir en latin

AGENDA



L'ENCYCLO : F COMME FICHE D'EXPOSITION

La fiche individuelle d'exposition est un outil important de traçabilité. Elle permet à chaque agent de recenser les produits et équipements dangereux qu'il a manipulés et d'indiquer les protections utilisées. Le médecin du travail se sert de ces informations pour orienter les conseils vis-à-vis du risque et adapter la surveillance médicale. Conservée dans le dossier médical de l'agent, la fiche d'exposition aidera aussi en cas de maladie à faire éventuellement le lien avec une origine professionnelle.

Agir offre donc la possibilité à chacun de déclarer de manière dématérialisée l'exposition à certains produits dangereux ainsi que les conditions dans lesquelles ils sont manipulés. Pour le moment, Agir propose de déclarer les expositions aux produits chimiques (CMR ou non), les rayonnements ionisants (sources radioactives et générateurs électriques), les lasers et bientôt les produits biologiques. Les fiches d'exposition remplies sont conservées dans Agir, à la disposition par exemple des assistants de prévention ou du médecin du travail. Tous les 12 mois, l'agent reçoit une petite alerte l'invitant à mettre à jour sa fiche, car il est important de compléter régulièrement ses expositions.

La fiche individuelle d'exposition permet en outre à l'employeur de connaître le nombre de personnes relevant d'une surveillance médicale particulière du fait du risque.

Etienne Pelletier



Étienne Pelletier

Étienne Pelletier est responsable du Bureau de coordination de la prévention des risques à l'Inserm. Il nous parle de la genèse du projet Agir et de ses perspectives.

Objectif Santé & Sécurité : Comment est né l'outil Agir ?

Étienne Pelletier : Au départ, Agir a été imaginé au sein de l'unité PRIMACEN à Rouen pour pouvoir réaliser l'inventaire des outils et des équipements à risque à l'occasion d'un déménagement. Une expérience concluante qui a été ensuite partagée en réunion des Conseillers de prévention. Le BCPR s'est alors saisi du concept pour l'étendre à toutes les unités de l'Inserm.

Notre objectif était simple : créer un outil en ligne, facilement accessible et qui pourrait être utilisé dans toutes les configurations et par tous les personnels concernés par la prévention. L'idée était aussi d'harmoniser les pratiques de suivi des risques car jusque-là, les unités avaient chacune des outils ou des méthodes différents.

Un groupe de travail a donc été mis en place en 2014 réunissant des acteurs de la prévention, des agents de PRIMACEN et du DSI de l'Inserm. Les développements ont commencé début 2018 et la première version de l'outil a été mise en ligne en décembre 2019. Cela a constitué un travail conséquent qui a mobilisé beaucoup de personnes et de compétences.

OSS : Comment Agir est utilisé dans les unités ?

E. P. : Agir a été conçu comme une boîte à outils adaptable dont les usages sont variés : inventaires de produits, inventaires des équipements pour faire un suivi des contrôles périodiques et avoir une traçabilité de ces contrôles, cartographie des locaux, suivi des obligations administratives...

Ce sont les unités qui ont la main pour demander l'ouverture d'un compte : 1/3 des unités l'ont fait à ce jour. Elles créent et gèrent directement les profils utilisateurs. Certains comme les Assistants de

prévention mais aussi les gestionnaires d'équipements ou les correspondants de formation peuvent renseigner l'outil. Les agents quant à eux peuvent consulter les données associées à un produit ou à un équipement de travail. Ils peuvent aussi déclarer leur exposition professionnelle (cf. F comme Fiche d'exposition) et conserver l'historique des formations qu'ils ont faites avec leurs attestations.

Pour accompagner les unités sur l'utilisation de l'application, un ambitieux programme de formation a été mis en place entre 2020 et 2021 avec plus de 75 sessions et environ un millier de personnes formées. Le BCPR continue de collecter les besoins et d'organiser des webinaires. Des vidéos thématiques d'autoformation ont été aussi mises en ligne sur la plateforme de formation Inserm.

OSS : Quels retours avez-vous ? Et quelles évolutions sont à prévoir ?

E. P. : Globalement, les retours utilisateurs sont très positifs, une des seules réserves étant que le lancement de l'application nécessite un fort investissement en temps notamment pour les AP. Toutefois, cela est compensé par le temps qui est ensuite gagné au quotidien. Par ailleurs, Agir est un outil évolutif donc nous pouvons ajuster certaines des fonctionnalités selon les retours usagers.

Dans les nouveaux développements, nous prévoyons un module pour les interventions des entreprises extérieures. Nous réfléchissons aussi à des fonctionnalités totalement nouvelles comme la numérisation des registres de santé et de sécurité au travail et à plus long terme à la convergence avec d'autres outils informatiques de l'Inserm.

Enfin, Agir ne permet pas aujourd'hui de remplir directement le document unique.



“ Agir est un outil évolutif donc nous pouvons ajuster certaines des fonctionnalités selon les retours. ”

C'est une évolution envisagée et qui serait souhaitable en terme de prévention. En attendant, l'outil permet de collecter des indicateurs de pilotage en matière de prévention des risques. Par exemple les unités n'ont plus à renseigner dans les enquêtes annuelles les infrastructures gérées (L2, L3, manipulation de radioactivité etc.) ou le nombre de PSM dont elles disposent quand elles ont déjà inclus ces informations dans Agir. Cela constitue un réel gain de temps.

Propos recueillis par Adja Diop



Agir :

Une boîte à outils au service de la prévention dans les laboratoires

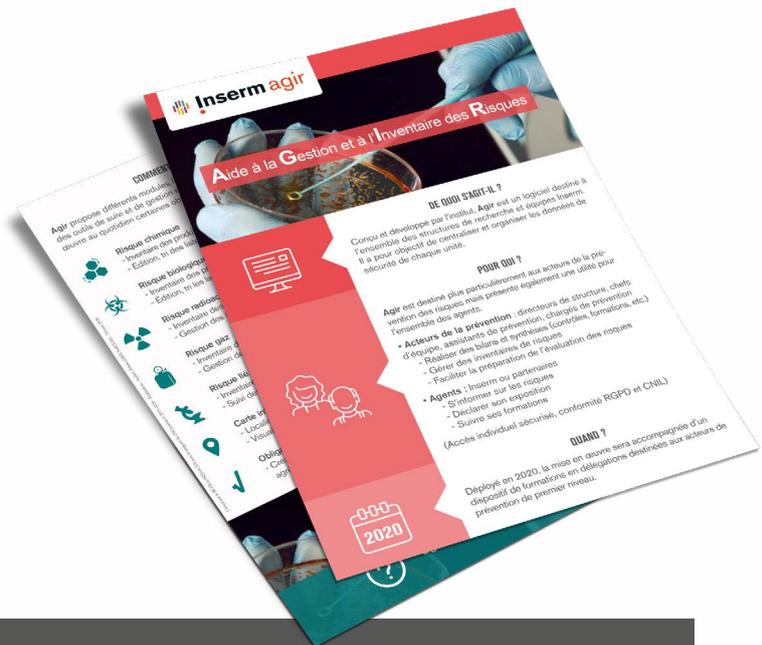
Agir signifie Aide à la gestion et à l'inventaire des risques. C'est un outil, ou plutôt une boîte à outils, à destination de toutes les personnes dans les unités qui travaillent au quotidien pour la prévention des risques professionnels.

Agir c'est quoi ?

Issu à l'origine d'un prototype conçu au sein de la délégation Inserm Nord-Ouest, Agir a été pensé dès le départ pour fonctionner dans un cadre de mixité. C'est un outil sécurisé, totalement « en ligne » et utilisable par tous au sein d'une unité ou d'une équipe Inserm, quel que soit le statut ou l'employeur.

Quelques uns des objectifs principaux d'Agir :

- centraliser l'ensemble des informations sur les risques dans un même outil ;
- dématérialiser les inventaires de risques dans les unités Inserm ;
- faciliter certaines démarches en prévention des risques ;
- harmoniser les pratiques en matière de gestion des risques.



AGIR : POUR QUI ?



ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- Conseillers de prévention
 - Médecin du travail
- Assistants de prévention / Conseiller en Radioprotection
- Référents de confinement / sécurité laser

RESPONSABLES DU PILOTAGE

- Délégués régionaux
- Directeurs d'unité
- Chefs d'équipe

AGENTS

- Inserm
- Non Inserm

AUTRES ACTEURS

- Responsables immobiliers
- Chargés de formation
- Partenaires de mixité



CONDITIONS POUR UTILISER AGIR



Agir est libre d'utilisation pour toutes les unités et les équipes labellisées Inserm. Toute personne du collectif peut l'utiliser, quel que soit son statut ou son employeur. **Dès lors que les droits vous sont ouverts dans l'application, c'est vous qui gérez**, y compris en créant les comptes des nouveaux utilisateurs. Sa prise en main avec un profil Expert requiert cependant une formation (cf. page 11).

Les principales fonctionnalités d'Agir

→ Création d'inventaires partagés

En prévention des risques, la première étape est d'identifier et de recenser les dangers auxquels chacun peut être exposé. Une des fonctions principales d'Agir est donc de réaliser les inventaires des produits et des équipements à risque utilisés dans l'unité. Agir offre notamment des référentiels nationaux gérés par la coordination de prévention de l'Inserm : produits chimiques, gaz, radionucléides...

À partir de ces catalogues, les utilisateurs d'Agir peuvent créer des listes locales de produits utilisés. Ces listes peuvent ensuite être consultées par tous les agents qui y trouveront toutes les informations sur les risques pour leur santé ou leur sécurité. Les inventaires disponibles au lancement d'Agir sont nombreux :

- produits chimiques et nanomatériaux ;
- produits biologiques ;

- gaz (en bouteilles ou autres contenants) ;
- radionucléides (et ensuite sources radioactives et leurs déchets) ;
- les équipements au choix de l'utilisateur.

Tous les produits et équipements peuvent aussi être créés directement dans l'unité selon les besoins, indépendamment des catalogues nationaux.

Agir permet de fusionner des listes de produits et ainsi de les centraliser, ce qui en facilite la gestion par les correspondants des risques. Il permet aussi à chaque agent d'y avoir accès quelle que soit sa localisation, ce qui est entre autres pratique pour les unités multi-sites.

→ Cartographie des risques

Agir propose de recréer virtuellement les locaux de son unité en créant les différents emplacements ou pièces, puis de les afficher sur des plans d'étages, avec l'intégralité des risques qui leur sont liés.

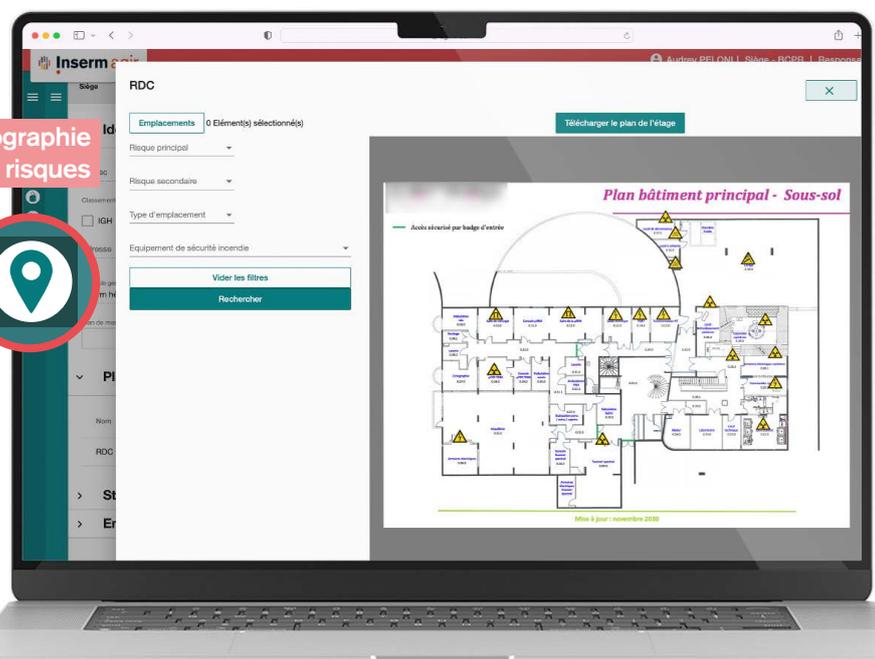
Ce module de cartographie permet d'aller rechercher sur un plan le détail des risques présents dans une pièce : par exemple, on pourra « montrer » à un nouvel arrivant le détail de la pièce où il doit travailler pour lui indiquer les risques présents, ou l'emplacement du stockage

où se trouve la souche bactérienne qu'il doit utiliser, localiser un équipement de protection collective (EPC), ou bien rappeler à une entreprise extérieure les risques présents là où elle doit intervenir pour des travaux. À l'inverse, un agent en train de manipuler un produit chimique ou un équipement comme une ultracentrifugeuse peut afficher sa localisation sur les plans.

Agir permet aussi de filtrer et d'afficher tous les emplacements où se trouvent des produits biologiques ou de la radioactivité... ce qui peut être très utile pour préparer les plans pour les services de secours et pour répondre aux demandes des administrations de contrôle lorsqu'elles instruisent les dossiers d'autorisation.

Pour certains utilisateurs, cette fonctionnalité a aussi permis par exemple de préparer et soutenir une action de rationalisation des stockages dans l'unité. Inventorier et regrouper les produits chimiques au même endroit, dans des installations pourvues des équipements de sécurité les plus performants est une action efficace de maîtrise de ce risque.

Cartographie des risques





→ Gestion des obligations réglementaires

On demande aux laboratoires de plus en plus de traçabilité quant au suivi de leurs obligations concernant les vérifications périodiques réglementaires ou bien les dossiers administratifs nécessaires à certaines activités.

Agir propose aussi de lister et d'archiver toutes les obligations administratives liées aux activités dans l'unité : autorisations, agréments, enregistrements, déclarations... et ceci quel que soit le risque ou le domaine (OGM, rayonnements ionisants, médicaments...).

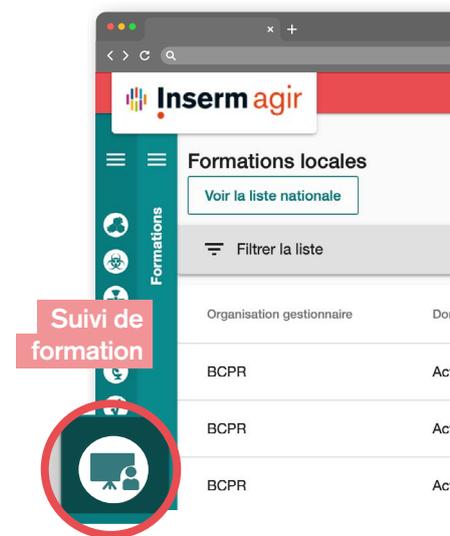
→ Les alertes dans Agir

Là-encore, Agir offre à ses utilisateurs un système de gestion avec des rappels automatiques lorsque les obligations arrivent à échéance. Ainsi, il est possible d'enregistrer sur chaque exemplaire d'équipement (autoclave, sorbonne, centrifugeuse, microscope...) les maintenances et vérifications successives dont il a fait l'objet, en y associant le résultat du contrôle si l'on veut. Lorsque le contrôle arrive à échéance, l'expert est automatiquement prévenu par Agir.



→ Dématérialisation de certaines démarches

Certaines actions de prévention peuvent être réalisées directement dans Agir par les agents des unités.



Il s'agit notamment :

- du suivi de ses formations professionnelles sur les risques : chaque formation dont un agent a bénéficié en matière professionnelle peut être renseignée directement dans Agir. Cela ne remplace pas les logiciels employeurs pour les demandes de formation, mais offre une visibilité globale sur les besoins en formation dans l'unité ;
- de la déclaration de ses expositions professionnelles : chaque agent peut le déclarer en quelques clics dans Agir de manière dématérialisée (voir F comme Fiche d'exposition).

Si Agir ne permet pas de générer directement le DUER, il permet de le rédiger ou de le mettre à jour plus facilement. En effet, quel que soit le modèle de DUER choisi, l'ensemble des informations nécessaires sont réunies au même endroit.

Pour les DUER ayant une approche géographique, Agir permet, pièce par pièce, de retrouver les équipements et leurs risques associés, les produits chimiques et biologiques manipulés ainsi que l'activité du local.

Pour les DUER ayant une approche par typologie de risques (modèle Inserm), Agir est capable de filtrer les listes établies :

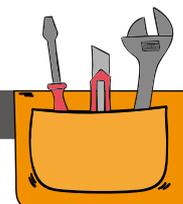
- selon la catégorie de danger (inflammable, CMR 1A ou 2A, corrosif, explosif, toxique...) ou les contraintes réglementaires pour les gaz et les produits chimiques ;
- selon le type de produits (champignons, bactéries, culture primaire...), l'origine (humaine, primate, murin...), le niveau de confinement requis (L2, L3) ou les contraintes réglementaires pour les produits biologiques ;
- selon l'usage (bain marie, laser, four...) ou le type de risque pour les équipements.

Dans les deux cas, Agir permet de générer la cartographie des risques et de l'annexer. Il en est de même pour la réalisation des plans de prévention.

Virginie Angleraux
Etienne Pelletier

AGIR, UNE BOÎTE À OUTILS À UTILISER COMME ON VEUT

« **Finalement, on peut mettre un peu tout ce qu'on veut dans Agir, même si ce n'est pas de la prévention** ». Cette remarque est souvent revenue lors des formations et... c'est vrai. Agir a été conçu par des préventeurs comme un outil d'aide à la gestion des risques professionnels. Ceci étant, le parti pris est de laisser les utilisateurs gérer eux-mêmes les données qu'ils renseignent dans l'application, ce qui laisse une certaine liberté d'action. « En tant que préventeurs, nous serons intéressés uniquement par les informations sur les risques qui y sont détenus. Néanmoins, nous ne vous bloquerons pas si vous allez au-delà. »



AGIR : LES CHIFFRES CLÉS

ORGANISATION

133 structures de recherches ayant ouvert un compte



450
équipes
créées



1411
utilisateurs
enregistrés

ÉQUIPEMENTS

1914
exemplaires
d'équipements de
toute nature dont :

567 équipements de protection
collective parmi lesquels :

354 PSM de type II contrôlés à 91%

162 sorbonnes contrôlées à 71%

PRODUITS



Dans l'ensemble des
inventaires d'unités
et d'équipes, on
trouve :

11207 produits chimiques dont
2556 qui sont CMR

1723 produits biologiques dont
794 de niveau de confinement 2

84 radionucléides

FORMATIONS



295 formations
de tous types dans les
catalogues d'unités

EXPOSITION

331

fiches individuelles
de manipulation de
produits chimiques ont été
enregistrées dans Agir

LOCAUX

4061

emplacements (pièces)
renseignés au sein de



211
bâtiments différents.

Parmi ces
emplacements,
certains ont un risque
principal identifié :



573
biologique
(dont 220 pièces de
type laboratoire L2 et
16 de type L3)



653
chimique



116
radiologique

Etienne Pelletier

LE FUTUR D'AGIR

Il pourrait paraître présomptueux d'envisager les évolutions d'Agir alors que son implantation dans les unités est encore en cours.

Toutefois, dès le départ Agir a été pensé comme une plateforme de centralisation et de simplification de plusieurs outils et démarches de prévention des risques déjà existants. C'est un outil à long terme et structurant pour la prévention à l'Inserm. Ceci conduit à penser de nouveaux usages qui arriveront au fur et à mesure des développements.

Parmi les nouveautés envisagées en priorité, le choix s'est porté sur :

+ Le développement d'une fiche d'enregistrement des manipulations de produits biologiques par les agents

C'est une demande forte de la part des agents, des préventeurs et des partenaires sociaux de pouvoir tracer les potentiels pathogènes manipulés par les personnels tout au long de leur parcours à l'Inserm. Dans le contexte du moratoire sur la manipulation de prions infectieux, l'ajout de cette fonctionnalité dans Agir, qui va bien au-delà des obligations légales, devient une priorité incontestable.

+ La dématérialisation du registre de santé et de sécurité au travail

Ce registre permet à chacun d'informer sur les accidents, incidents et problèmes liés à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail survenant dans une équipe ou une unité. Son but est d'éviter que l'accident ne survienne ou qu'un accident du même type ne se répète. Il avait été envisagé comme une option au lancement du projet et il nous faut là aussi le relancer pour proposer un outil dématérialisé à nos unités.

+ La gestion des risques liés aux interventions d'entreprises extérieures

Liée aux locaux et aux équipements, cette fonctionnalité permettra d'établir le plan de prévention directement depuis Agir, en sortant une trame recensant les principaux risques d'après les données rensei-

gnées dans l'application, et accompagnée des plans des locaux. Cette fonctionnalité était déjà en cours d'étude pour la version v1 d'Agir, mais n'a pas pu être terminée dans les temps pour en faire partie.

+ La gestion des déménagements

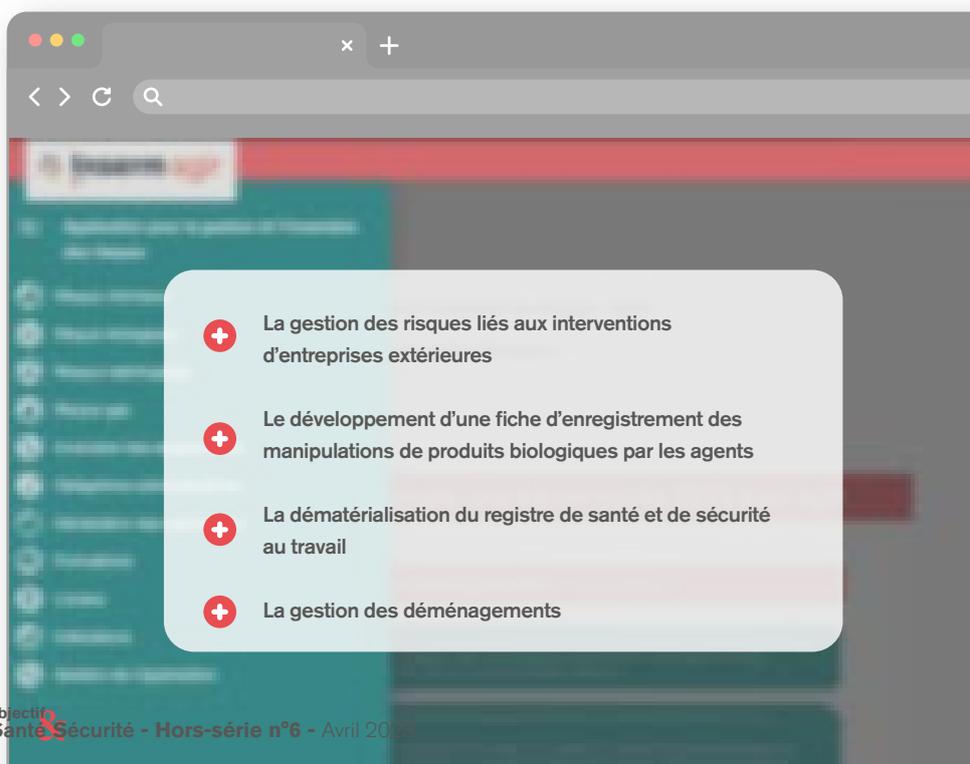
Déménager une équipe, voire un laboratoire, est une opération très complexe pour qui a déjà eu à la mener. Agir permettra de l'organiser et de la planifier plus facilement, avec pour objectif de gagner du temps sur l'inventaire des éléments à déménager et de limiter les coûts. Accessoirement, cela résoudra aussi le problème rencontré dans Agir quand deux entités fusionnent ou bien se séparent.

Dans un avenir plus lointain, un rapprochement sera opéré entre Agir et le Document unique d'évaluation des risques professionnels. A quel niveau, fusion ou dialogue entre deux logiciels ? Il est trop tôt pour le dire.

A ces grandes fonctionnalités, s'ajouteront des évolutions issues des remontées des utilisateurs, et qui sont développées en parallèle via la maintenance de l'application assurée par le DSI de l'Inserm.

Les besoins sont identifiés, il s'agit maintenant de les financer pour proposer toujours plus de choses dans Agir et d'en faire un outil incontournable pour les préventeurs et les équipes de terrain.

Etienne Pelletier





Agir : Paroles de préventeurs

Agir est une solution née du terrain. Au quotidien, son déploiement et son utilisation reposent aussi sur le travail des conseillers et assistants de prévention qui se sont investis dans les nombreux centres et laboratoires labellisés Inserm. Ce sont eux qui en parlent le mieux !



Céline CANDALH

Chargée de prévention adjointe
Institut Cochin

A quel(s) besoin(s) répond Agir dans votre travail ?

Déployer Agir fait partie de mes missions. J'accompagne et motive les assistants de prévention (AP). Agir doit nous permettre d'abord de faire l'inventaire de nos équipements, d'organiser les risques qui y sont liés et de nous aider à en suivre les contrôles.

Nous voulions ensuite mettre en place l'inventaire des produits chimiques et biologiques manipulés et les localiser. Grâce à Agir, nous n'avons plus différentes listes sur des fichiers excel dispersés. Nous sollicitons moins nos AP car tout est centralisé. Agir offre une cartographie des risques exportable, à afficher dans les pièces. Nous voulions aussi donner à tous l'accès aux résultats du contrôle des équipements avec lesquels ils travaillent, leur permettre de suivre les réparations etc.

Comment vous êtes-vous organisés pour déployer Agir dans votre équipe / unité ?

Nous sommes un gros centre avec 650 personnes sur 4 bâtiments répartis en 40 équipes et 10 plateformes. Avec ma collègue chargée de prévention de centre, nous avons d'abord beaucoup réfléchi à la

manière dont nous voulions organiser les données, aux niveaux d'accès et de partage.

Nous avons commencé par les équipements, comme nos postes de sécurité microbiologique (PSM), puis nous avons intégré nos plans et enfin identifié nos L2. Nos AP ont été formés à Agir puis nous avons préparé nos propres tutoriels. Nous avons beaucoup communiqué avec eux sur la façon de déployer Agir sur le site. Nous avons donné quelques trucs et astuces tout en restant disponibles...

Nous avons préféré attendre d'avoir assez de matière et de personnes capables d'accompagner les agents avant d'ouvrir Agir à tous. A la rentrée, nous rentrerons les titulaires et doctorants pour leur ouvrir l'accès.

Quels retours pouvez-vous faire aux autres unités sur Agir (points forts / difficultés / recommandations) ?

Agir n'est pas un outil dont la prise en main est compliquée et nous avons envie de l'utiliser directement mais il est vraiment important de réfléchir en amont à la structuration des données.

Une fois que l'on sait où l'on va, c'est un logiciel simple d'utilisation. C'est un outil qui manquait. Il y a beaucoup d'informations à saisir et j'ai vraiment besoin des AP pour que ça fonctionne. Et cela vaut le coup pour la prévention. Une fois que tout est renseigné, nous avons une vision globale : un inventaire des risques, des lieux, des personnes, tout est réuni au même endroit. C'est un point fort. Cela demande de la motivation mais grâce à Agir, nous avons réussi à avoir des listes de produits que nous demandions depuis des années. Il nous a permis de mettre en

place certains contrôles. A terme, Agir nous aidera pour les fiches d'exposition. J'aurai aimé cependant une connexion entre Agir et Néo.

Il peut y avoir des difficultés techniques mais le support est très réactif. On est bien accompagné, avec des réponses et des solutions.

Quelles sont vos perspectives pour l'utilisation d'Agir ?

Aujourd'hui, le gain est plus pour nous mais d'ici septembre nous ouvrirons les accès aux agents pour qu'ils puissent faire leur fiche d'exposition tous les ans. Ce sera une grande avancée. A terme, Agir nous aidera pour le document unique d'évaluation des risques, à condition que tout le monde joue le jeu.



Claude WATRIN

Chargé de prévention de centre
U1291 et U1220
Toulouse



A quel(s) besoin(s) répond Agir dans votre travail ?

Pour moi, Agir est l'occasion de rassembler en un seul lieu des bases de données jusqu'ici dispersées. Agir nous intéresse pour plusieurs sujets.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

AGIR : Aide à la gestion et à l'inventaire des risques



La gestion bâtiminaire tout d'abord, qui permet d'identifier les pièces et leurs risques (radiologique, chimique...) et d'en sortir des plans. Ces données sont utiles pour les services de secours.

Les inventaires des équipements ensuite (PSM, centrifugeuses, autoclaves ...) et la gestion de leur maintenance. Agir permet de suivre les contrôles des appareils et d'enregistrer les rapports de conformité. Cette gestion technique offre une véritable « carte de vie » de l'équipement et permet de préparer les interventions d'entreprises extérieures.

A plus long terme, nous voulons utiliser le module risque chimique pour constituer nos inventaires. Nous allons cependant y aller progressivement, en commençant par les produits les plus dangereux (CMR). Notre priorité est de répondre à la demande du médecin du travail qui souhaite connaître les personnes exposées à des produits reprotoxiques ou dangereux pour les femmes enceintes et/ou allaitantes. Aujourd'hui, nous n'avons pas cette visibilité. A terme, nous souhaiterions que les agents déclarent leurs expositions dans Agir.

Enfin, le module risque biologique nous intéresse pour la possibilité de renseigner les agréments OGM, surtout dans le cadre actuel de la nouvelle procédure.

Comment vous êtes-vous organisés pour déployer Agir dans votre équipe / unité ?

Nous avons créé un groupe de travail avec un AP référent de chaque unité, qui accompagne les autres AP chargés d'alimenter l'outil. Après réflexion, nous avons identifié trois profils : un par unité et un pour les pièces et les équipements partagés. Nous avons proposé des petites réunions via Teams pour répondre aux difficultés. Au début, il y a eu quelques bugs techniques liés aux imports mais le conseiller de prévention a été d'une aide précieuse.

Au départ, le groupe s'est réuni 2 fois 1h30 pour lancer le sujet, puis nous avons fait le point toutes les deux à trois semaines.

Quels retours pouvez-vous faire aux autres unités sur Agir (points forts / difficultés / recommandations) ?

La question à se poser est « que veut-on qu'Agir nous apporte » ? Dans notre cas, nous avons des difficultés avec le changement des filtres des PSM entraînant l'arrêt des équipements. Désormais, nous surveillons les PSM et faisons des commandes groupées de filtres pour anticiper.

L'outil est facile d'utilisation une fois qu'on a compris les différentes fonctionnalités. La masse de données à rentrer peut faire peur, avoir une stratégie progressive est donc essentielle. S'est posée aussi la question de prendre un stagiaire à condition de lui donner un objectif.

Il faut être vigilant sur la mise à jour des données, particulièrement en cas de changement d'affectation des pièces ou des équipements, ce qui a été notre cas lors de déménagements.

Quelles sont vos perspectives pour l'utilisation d'Agir ?

Les données présentes dans Agir permettent la mise à jour du DUER. J'aimerais qu'il y ait un lien entre les deux outils, ou au moins que l'on puisse sortir plus facilement les données, ce qui serait une valorisation du travail des personnes qui l'ont alimenté.

Le module formation des agents nous intéresse aussi pour suivre les formations liées à la prévention comme les habilitations (autoclaves par exemple), les premiers secours ou la formation des AP, référents de confinement L2/L3... mais cela serait plus pratique si un chargé de formation pouvait rentrer directement ces données.



Sylvain HYPOLITE

Chargé de prévention de centre IAB - GIN Grenoble

A quel(s) besoin(s) répond Agir dans votre travail ?

Nous avons des contraintes locales diverses. Nous avons regroupé les données dans des tableurs, ce qui était chronophage, et Agir est arrivé. Le logiciel a un potentiel énorme, c'est incroyable d'avoir un outil élaboré, adapté à nos activités, et pourtant simple à utiliser et ergonomique. Cette flexibilité, cette manière de pouvoir créer les choses en local, cela tranche avec ce qui se fait habituellement, surtout pour un outil national. Agir est un vrai atout pour moi, actuellement surtout pour les Fiches individuelles d'exposition et les formations.

Comment vous êtes-vous organisés pour déployer Agir dans votre équipe / unité ?

J'étais seul au départ. Ma principale inquiétude, c'était le temps à y consacrer. Comment faire pour que chacun remplisse Agir sans trop charger les AP ? Comment impliquer mes correspondants formation ? J'ai passé deux semaines à renseigner un maximum d'informations dans l'outil pour préparer le travail : plans, locaux, équipes... Puis j'ai utilisé les FIE comme point d'entrée. J'ai refait une formation pour les AP avec des supports adaptés à notre centre de recherche. Je leur ai bien expliqué qu'ils n'allaient pas saisir les FIE mais qu'ils étaient là pour accompagner les agents qui allaient les remplir eux-mêmes. C'est important de réaliser les FIE, surtout si un agent déclare une maladie professionnelle.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

AGIR : Aide à la gestion et à l'inventaire des risques



Les responsables ont un vrai besoin de suivi des agents. Nous voulons les impliquer en les tenant informés de nos avancées et des améliorations apportées par Agir.

Quels retours pouvez-vous faire aux autres unités sur Agir (points forts / difficultés / recommandations) ?

L'important est de bien penser l'architecture en amont : qui gère, qui fait quoi ? Si on commence sans avoir l'organisation en tête, ce n'est pas simple de supprimer et de recommencer. Il faut faire propre dès le début. On a une grande facilité à créer des profils, c'est super quand on est multi-employeurs. J'ai adoré pouvoir déléguer un rôle en affectant directement un profil d'expert équipe. Cela a aussi permis aux agents de venir vers Agir.

Un autre point positif, c'est qu'Agir est un outil en ligne, vraiment accessible. Il y a des rappels sur les équipements, les formations...

J'ai trouvé aussi formidable de pouvoir créer nos propres formations, en choisissant nos libellés et nos recyclages, puis de sortir la liste des agents formés. A contrario, j'ai eu un frein sur les formations que je voulais saisir directement ou faire saisir par le responsable formation car actuellement seuls les agents peuvent le faire et sans validation. En tant que préventeur d'un centre de 600 personnes, j'ai besoin de m'appuyer sur des valideurs d'équipes.

Quelles sont vos perspectives pour l'utilisation d'Agir ?

Demain, nous avons la volonté d'utiliser le module risque biologique. Les agents

sont désireux d'enregistrer les produits biologiques qu'ils manipulent. C'est lié en particulier au moratoire sur la manipulation des prions infectieux.

Nous voulons également lier les expositions des personnes à des besoins en formation.

Ensuite, nous essaierons de développer l'inventaire de nos équipements. Mais il nous faut pour cela un lien avec l'outil de gestion financière utilisé sur le centre.

Une autre opportunité serait de proposer l'évaluation du risque chimique à partir des FIE. En somme, les données saisies dans Agir pourraient être mieux exploitées pour générer le DUER.

QUELLES RESSOURCES POUR DÉPLOYER AGIR DANS MON UNITÉ ?

Agir n'est fondamentalement pas difficile à prendre en main mais comme pour tout outil informatique, il faut un minimum d'apprentissage. Pour ce faire, l'Inserm a déployé une offre complète en termes de supports techniques.

→ La formation

La formation à Agir se compose d'une demi-journée d'apprentissage en ligne via Teams, au cours de laquelle les stagiaires peuvent découvrir les fonctionnalités de l'application et les tester directement. De juin 2020 à décembre 2021, plus de 50 sessions ont été organisées, totalisant plus de 1000 personnes formées. Depuis 2022, des formations ponctuelles de ce type sont réalisées, lorsque les demandes des agents en unités atteignent un certain volume (les demandes sont à formuler auprès de l'acteur de la prévention dans votre unité).

Depuis fin 2022, l'autoformation est arrivée en parallèle. 18 vidéos thématiques de démonstration ont été conçues et sont disponibles sur la plateforme d'e-formation de l'Inserm.

 www.eformation.inserm.fr

→ Les guides et la FAQ

Un guide utilisateur complet est disponible pour Agir. Il reprend toutes les fonctionnalités de l'application de manière didactique avec des captures d'écrans pour chaque étape. Disponible directement en téléchargement dans Agir (une fois connecté), il est mis à jour régulièrement avec les dernières nouveautés.

Dans l'outil, on trouve également une FAQ qui apporte des réponses aux questions les plus courantes remontées au support.

→ Le support humain

Plusieurs niveaux de support existent pour les utilisateurs d'Agir. Au niveau de l'unité, les personnes peuvent se tourner directement vers leurs collègues avec un profil « Expert » dans Agir pour des conseils sur l'utilisation de l'application au quotidien. Les experts d'unité peuvent à leur tour rechercher des conseils ou faire remonter les besoins aux conseillers de prévention en délégation régionale. Enfin il est possible de solliciter directement le support national via l'adresse générique :

 agir-support@inserm.fr



DU COTÉ DE...

LA FICHE COLLECTIVE DE RISQUES PROFESSIONNELS

La fiche collective de risques professionnels est un document réglementaire établi par le médecin du travail. Elle s'inscrit dans le cadre de son intervention sur le milieu de travail qui constitue l'une de ses deux missions. En effet, en complément de son action au cabinet médical, le médecin a pour rôle d'assurer la protection des agents contre l'ensemble des nuisances présentes sur leur lieu de travail, de proposer des aménagements des postes de travail, d'améliorer les conditions de travail et d'évaluer les risques professionnels.

Dans cette perspective, la fiche collective de risques professionnels vise à répertorier les risques présents au sein d'une structure ainsi que les effectifs des agents qui y sont exposés. Son élaboration fait suite aux visites des locaux de travail en lien avec l'assistant de prévention et le conseiller de prévention. Outre ces données, elle regroupe des informations sur les mesures de prévention et l'organisation du travail en place. Enfin, des conseils sont donnés pour améliorer l'hygiène et la sécurité au sein de la structure.

Cette fiche est annexée au document unique d'évaluation des risques depuis le décret n° 2020-647 du 27 mai 2020 qui est venu modifier le fonctionnement des services de médecine de prévention dans la fonction publique de l'Etat.

Dans les unités de recherche, si les visites de locaux s'accompagnent toujours d'un compte rendu récapitulatif des principaux risques présents et les mesures correctives à mettre en place, il reste difficile de répertorier l'ensemble des produits manipulés et le nombre d'agents exposés. Mais Agir va permettre au médecin du travail d'accéder à ces informations essentielles pour compléter cette fiche.

Ainsi, outre son intérêt pour la prévention, elle servira également à aider l'employeur à déterminer, avec le médecin du travail, le nombre de personnes qui doit faire l'objet d'une surveillance médicale particulière du fait des risques professionnels.

Par ailleurs, un bilan de ces fiches est présenté en F3SCT* (ex CHSCT) avec le rapport annuel d'activité du médecin du travail.

*Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail

Béatrice Bié



**Programme Lorier Inserm :
« Pourquoi faut-il Agir en prévention »**

webinaire - 13 juin 2023

<https://lorier.inserm.fr>

Semaine de la QVCT

19-23 juin 2023

www.anact.fr

**Organisation du travail et risques
psychosociaux, apports de la
recherche**

webinaire - 27 juin 2023

www.inrs.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?



AGIR en latin

Agir du latin « agere » signifie mettre en mouvement, mener, par opposition à « gerere » dont le premier sens est « porter » et qui correspond à la continuation ou au maintien d'actes passés.

Cela renvoie à l'idée philosophique que tous les processus, qu'ils soient naturels, cosmiques ou historiques, sont prédéterminés. L'homme y est soumis, mais il peut s'affirmer contre eux par l'action. Ainsi, agir témoigne d'une expérience d'homme libre où quelque chose de neuf naît d'une capacité spontanée à commencer. Seul ou avec l'aide des autres, l'acteur peut transformer son environnement, gagner en autonomie, ne plus « subir ». Agir, c'est faire preuve de sa liberté et en user, et c'est pourquoi un être agissant ne peut être qu'un être responsable.

Dans un collectif de travail, la responsabilité pèse d'abord sur l'employeur. En matière de santé et sécurité, la loi lui impose de préserver l'intégrité des travailleurs et il doit mettre en œuvre les mesures nécessaires donc agir. Mais le législateur précise également que chaque salarié est acteur de sa propre protection puisqu'il doit, « prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et sécurité ainsi que celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail ».

Pour intervenir de manière efficace sur la prévention des risques, l'action de tous est nécessaire. *J'agis en prévention car j'ai le pouvoir de faire, j'ai mon mot à dire et je peux faire avancer les choses.*

Adja Diop

Objectif Santé & Sécurité - Hors-série n°6 - Avril 2023

